



NOTE D'INFORMATION

Fontainebleau, Forêt d'Exception - Mai 2014

Dispositif de surveillance renforcé en forêt de Fontainebleau

En cette période de l'année, où la fréquentation en forêt est la plus forte, l'ONF étend son dispositif de surveillance pour en limiter les impacts (pollution, incendie, dérangement du milieu naturel, érosion, etc.). L'occasion également d'informer et de sensibiliser le public sur le massif de Fontainebleau.

Garantir l'intégrité du milieu naturel et la sécurité du public

Avec plus de 20 000 hectares, Fontainebleau est le plus vaste massif forestier d'Ile-de-France, et aussi le plus visité, accueillant ainsi plusieurs millions de visiteurs par an. Cette forte fréquentation, notamment le week-end, surtout au printemps et à l'automne, implique une surveillance accrue afin de veiller à l'intégrité du patrimoine naturel ainsi qu'à la sécurité du public.



Dans cet espace fragile, tout particulièrement exposé, la surveillance constitue une préoccupation forte pour l'ONF. Ses agents sillonnent quotidiennement la forêt afin d'assurer, en permanence, un service de sécurité. Renforcé d'avril à octobre, là où la fréquentation est la plus forte, il remplit plusieurs actions telles que le contrôle, l'accueil et la sensibilisation du public mais aussi les missions de police lorsqu'une infraction est constatée.

Dissuasive, cette présence in situ permet ainsi aux forestiers de prévenir les risques ou autres nuisances : dépôts de déchets, feux de camp/de bivouacs, intrusions et circulations non autorisées, etc. Au plus près du terrain, ils apportent assistance en cas de besoin puis peuvent intervenir rapidement lors de situations d'urgence. Enfin, au-delà de ces fonctions, la vocation pédagogique des tournées est grande ; l'occasion d'informer, de renseigner, de rappeler la réglementation ou de sensibiliser les usagers à la préservation de l'environnement.



Organisation de la surveillance sur le massif de Fontainebleau

D'avril à octobre, la surveillance renforcée sur le massif forestier de Fontainebleau, effectuée par les agents de l'ONF, repose sur trois dispositifs :

- **Permanence véhiculée**

Reposant sur une présence forte de terrain, la permanence véhiculée parcourt tous les week-end les secteurs fréquentés pour relever les atteintes et infractions commises. Mobile, elle intervient rapidement et guide les services de secours en cas de besoin. Elle réalise un suivi des manifestations organisées en forêt puis informe le public sur la réglementation en vigueur et son bien fondé.

- **Brigade équestre**

Opérant à cheval par équipe de deux, la brigade équestre sillonne la forêt le week-end. Accédant plus facilement aux endroits impraticables en voiture, elle privilégie les zones sensibles lors des tournées, comme les parkings, les aires de pique-nique et les allées forestières. C'est aussi une offre de service de proximité aux usagers, qui rassure et œuvre à l'accueil du public.

- **Patrouille nocturne**

Se concentrant sur les zones sensibles où la fréquentation nocturne est fréquente. Ces tournées nocturnes, organisées plusieurs week-ends en période estivale, effectue un important travail de surveillance et de prévention axé sur les risques d'incendie en forêt. Chaque année à Fontainebleau, la défense de la forêt contre les incendies (DFCI) constitue une action prioritaire pour l'ONF.

